



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2017-397

02/05/2017

Date de mise en application : 30/04/2017

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 02/05/2017

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidature pour le poste de sous-directeur de la santé et de la protection animale au service des actions sanitaires en production primaire de la direction générale de l'alimentation (DGAL)

JORF n°0102 du 30 avril 2017

Texte n°95

Avis de vacance d'un emploi de sous-directeur

NOR: AGRS1712788V

Est déclaré susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt l'emploi de sous-directeur de la santé et de la protection animales au service des actions sanitaires en production primaire de la direction générale de l'alimentation (DGAL).

La sous-direction de la santé et de la protection animales est chargée de l'élaboration, du suivi, du contrôle et de l'évaluation de la politique, de la législation et de la réglementation relatives à la santé animale, à l'identification et aux mouvements des animaux, à la protection animale, à l'alimentation animale, aux sous-produits animaux, à la prévention de la santé publique en production primaire animale, à la pharmacie vétérinaire et à l'exercice de la profession vétérinaire. Ces actions s'inscrivent dans les orientations ministérielles notamment le projet agro-écologique pour la France et s'appuient sur la mise en œuvre d'une gouvernance sanitaire rénovée impliquant les organisations professionnelles et tenant compte de l'évolution de l'organisation territoriale de l'Etat. Cette sous-direction participe aux travaux des instances européennes et internationales dans son domaine de compétence.

Le titulaire du poste assure l'encadrement des quatre bureaux composant la sous-direction. Il est appelé à participer à de nombreuses réunions officielles, nationales et internationales et contribue à l'animation du réseau des acteurs de santé et de la protection animale, et en premier lieu des services déconcentrés.

Le candidat retenu devra disposer de compétences dans ces domaines, de préférence enrichie par une expérience de terrain. Il devra posséder en outre de réelles qualités de dialogue et de négociation. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Patrick DEHAUMONT, directeur général de l'alimentation (patrick.dehaumont@agriculture.gouv.fr, tél. : 01-49-55-58-10) ou de M. Bruno FERREIRA, chef du service des actions sanitaires en production primaire (bruno.ferreira@agriculture.gouv.fr, tél. : 01-49-55-44-56).

Conformément aux dispositions du décret n° 2012-32 du 9 janvier 2012 modifié, relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'Etat, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGAL, à l'attention de M. Patrick DEHAUMONT, directeur général de l'alimentation, 251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15 et à la délégation à la mobilité et aux carrières, secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 78, rue de Varenne, 75349 Paris 07 SP, dans un délai de trente jours à compter de

la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.